



Le conseiller d'Etat Pascal Broulis marque l'arbre qui sera abattu pour fêter le démarrage de la charpente.



Pascal Broulis en compagnie d'Yves Nicolier, président ad interim de la FVE.



En haut, Pierre Volet présente un échantillon des panneaux prévus pour la charpente.

Ci-dessus, Daniel Ruch, à gauche, et un bûcheron à l'œuvre.

BOIS: CHARPENTE HISTORIQUE

Partenariat symbolique

Promouvoir l'industrie forestière régionale est un engagement du gouvernement vaudois, pour lequel la charpente du parlement cantonal à reconstruire est un symbole.

En mai 2002, le vénérable bâtiment Perregaux abritant la salle du Grand Conseil vaudois, dans l'enceinte de la vieille ville de Lausanne, a été la proie d'un incendie. Une perte inestimable de substance historique – patrimoine construit et archives – à l'origine de la décision d'une reconstruction sur site. Aujourd'hui, les travaux de terras-

sement et de fondation sont achevés et la phase de bâtissage a débuté. La construction de la charpente devrait démarrer cet automne, pour une inauguration prévue au printemps 2017.

Du tronc à la poutre

L'entrepreneur forestier Daniel Ruch a brièvement résumé les résultats de la transformation : «Les bois utilisés pour cette charpente proviennent de l'ensemble des forêts du canton. Nous n'avons pas fait de coupe supplémentaire, la quantité nécessaire à la charpente pouvant être intégrée au contingent de coupe prévu. L'ensemble représente 2000 m³ de bois rond pour fournir environ 1000 m³ de planches, qui finiront dans environ 500 m³ de bois de charpente.»

Difficile, mais pas impossible

La charpente se compose de panneaux multiplis de haute technicité et de fabrication étrangère, présentés lors d'une conférence de presse dans les forêts du Jorat en date du 9 mars par Pierre Volet, industriel du bois, mandataire pour la charpente du nouveau parlement. Le «groupe bois» du Grand Conseil s'est mobilisé pour que ces panneaux soient constitués exclusivement de bois vaudois. Pas moins d'un millier de sapins et d'épicéas seront nécessaires à la réalisation du projet. Cette initiative soutenue par Pascal Broulis, chef du DFIRE en charge des constructions, a trouvé peu à peu sa faisabilité technique et logistique, ce qui a été dûment démontré aux journalistes. Toutefois, les exigences spécifiques de l'opération, comme la traçabilité intégrale de la matière pre-

mière, impliquent une filière atypique et induisent des coûts supplémentaires à hauteur de 70 000 francs environ (8% du budget de la charpente), que les crédits alloués à l'ouvrage ne peuvent plus absorber.

Vaudois jusqu'aux tuiles

Pascal Broulis est un député comblé : «Les arbres que nous allons couper aujourd'hui iront à la Scierie Zahnd à Rueyres pour être débités avant d'être préfabriqués en Allemagne. Je dois aussi souligner que le revêtement du toit obéira à la même logique vaudoise, puisque les tuiles qui le recouvriront sont fabriquées avec de la terre provenant de Corcelles-près-Payerne.» Le grand argentier est très reconnaissant aux initiateurs du projet, dont La Forestière (société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers) et la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), qui ont permis la mise en place d'un mécénat en PPP. La FVE a effectivement décidé de prendre le surcoût à sa charge, invoquant le caractère symbolique du bâtiment et le rôle exemplaire de sa réalisation. Yves Nicolier, président ad interim de la FVE, a précisé les contours de cette implication : «Il est naturel pour nous d'assister à cette coupe symbolique pour un bâtiment qui l'est tout autant par les décisions qui

s'y prennent. Notre implication financière dans ce projet nous permettra de suivre toute la filière et je tiens à rappeler que, parmi nos membres, se trouvent 650 entreprises actives dans les métiers du bois, hormis les bûcherons et les scieries.» Ce modèle inaugure ainsi une forme originale de partenariat entre les secteurs public et privé. Cette opération amène in fine un coup de pouce au secteur forestier vaudois, le deuxième en importance du pays, qui exploitait 465 000 m³ en 2013, alors qu'il pourrait en exploiter jusqu'à 700 000 m³ pour un entretien optimal des forêts. ●

TEXTE : ANNIE ADMANE
PHOTOGRAPHIES : ROBERT KOVACS

Le COBS

Certificat d'origine bois Suisse



L'assouplissement des normes de protection incendie, l'engouement pour les matériaux répondant aux principes du développement durable et les avancées techniques ont permis au bois d'avoir le vent en poupe.

Les consommateurs avertis sont sensibles à la traçabilité et aux avantages des filières courtes, garantes d'une dépense en énergie grise limitée. Certaines entreprises offrent le choix à leurs clients de réaliser des constructions en bois suisse. Il serait souhaitable que les charpentiers offrent à leurs clients non seulement des produits à prix plancher constitués d'éléments importés, mais également des produits qui répondent aux enjeux du développement durable. Ces derniers étant bien sûr réalisés, dans ce cas, en bois suisse.

Les collectivités publiques, souvent importants propriétaires forestiers, ont également compris leur intérêt à montrer l'exemple si elles veulent écouler les bois de leurs forêts.

Une étude récente, réalisée par Forêt Bois Valais en collaboration avec le Cedotec, a par ailleurs démontré que la plus-value sur le coût des travaux de charpente d'une construction en bois suisse se situe entre 3 et 5%.

Pour encourager les entreprises offrant des produits en bois suisse, Lignum a créé le Certificat d'origine bois suisse (COBS). Il peut être obtenu pour l'ensemble de la production d'une entreprise ou simplement pour des lignes de produits choisis. Cela permet au consommateur de décider pour quelle gamme de produits opter et aux entreprises de rester concurrentielles. Pour être certifiés COBS, les produits doivent être réalisés avec au moins 80% de bois indigène et répondre aux exigences liées au «Swissness», avec 60% de la valeur ajoutée réalisée en Suisse.

MARKUS MOOSER, DIRECTEUR DU CEDOTEC,
OFFICE ROMAND DE LIGNUM

Lignum a édité une brochure intitulée *Favoriser le bois suisse lors des appels d'offres*. Ce document peut être téléchargé ou commandé gratuitement sur le site internet www.lignum.ch